

Saison 2011/2012
CODE COMPETITION : 700
REGION : ANIMATION

CHALLENGE MICHEL MAILLARD

Samedi 03 Décembre 2011 – CHATEAU GONTIER

Piscine Municipale – Bassin 25m - 6 couloirs.

Mode de qualification des équipes

Niveau départemental

1) Classement des équipes à l'addition des temps des 2 relais réalisés lors de la finale départementale ou interdépartementale qui doit avoir lieu le dimanche 20/11/2011 au plus tard.

2) Participation obligatoire au tournoi départemental de water-polo suivant les règles du Polonat, pas de point supplémentaire sur le classement.

- Composition de l'équipe : Equipes mixtes composées de 6 nageurs nés en **2001 et après (2 du même sexe au minimum).**

Les douze meilleures additions des temps des deux relais seront sélectionnées pour la finale régionale. (2 équipes maxi par club)

- Les départements doivent envoyer leurs résultats pour le 21 Novembre 2011 au Comité Régional
- Les clubs seront avisés de leur qualification au plus tard le 23 Novembre 2011, par mail (la liste des équipes qualifiées sera mise en ligne sur le site du comité)
- Les éventuels forfaits devront être déclarés au plus tard le 25 Novembre 2011 avant 15h00
- Les engagements devront parvenir directement à la REGION pour le 28 Novembre 2011. Les droits d'engagements sont de **32,50 €.**

Organisation de la finale régionale

Water-Polo

2 POULES DE 6 (poule A et poule B)
soit 15 matches répartis de la façon
suivante :
2 mi-temps de 5 minutes (pause 2 minutes)
2 heures de matches le matin
2 heures de matches l'après midi

Natation

Les relais seront nagés avant les
matches, chaque nageur participe:

Au relais 6 x 100 4 Nages.
Au relais 6 x 50 N Libre.

1 remplaçant par équipe qui nagera 50 NL et 100 4N à l'issue des relais.

Classement : identique au « polonat » sauf pour le classement W P ou la répartition des équipes en poule se fera en alternance dans les deux poules à partir du classement des relais départementaux.

Le goal-avérage intervenant pour départager le classement général des : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, etc., de chaque poule.

RECOMPENSES :

- Grande coupe aux trois premières équipes du classement général.
- Médailles aux nageurs (es) de ces équipes
- **LE TROPHÉE " MICHEL MAILLARD" sera attribué à l'équipe classée 1^{ère}** (ce trophée sera acquis définitivement au club qui le remporte 03 ans consécutivement ou 05 fois non consécutivement)

OFFICIELS :

- 1) présence obligatoire d'un officiel jeune par club (pour la table de marque)
- 2) deux officiels B par club
- 3) Un arbitre water polo par club, si difficulté se mettre en rapport avec le responsable des arbitres W P :

PROGRAMME :

SAMEDI Matin	SAMEDI Après Midi
Ouverture des portes : 9h30 Début des épreuves : 10h30 6 X 100 4 N 100 4 N Remplaçants 2 heures de matches de WP	Ouverture des portes : 14h00 Début des épreuves : 15h00 6 X 50 NL 50 NL Remplaçants 2 heures de matches de WP

Le Comité Régional se réserve le droit de placer, de modifier ou de supprimer l'emplacement de ou des entracte(s) après l'établissement du programme. Il sera spécifié sur le programme. Règlement du Water Polo voir règlement du POLONAT page 298 du spécial règlement.